CAPEYRON NORD
FORMATION CACES® - SECURITE EN ENTREPRISE

PROGRAMME DE FORMATION



FORMATION ECHAFAUDAGE VERIFICATIONS– Fixe ou roulant SELON LA RECOMMANDATION R 408 ET R457

Titre de la formation

Objectifs professionnels

Être capable d'exécuter dans le respect des règles de sécurité et de prévention les différentes phases liées à la vérification des différents ECHAFAUDAGES.

Public concerné

Chef d'établissement, chef d'équipe et concepteur de plan (Bureaux d'études), chef de chantier et conducteur de chantier.

Modalités pédagogiques

Présentiel

Prérequis

Être âgé de 18 ans
Être capable de :
- Lire et comprendre le français
- Compter (4 opérations)

Effectifs

Minimum : 8
Maximum : 10

Conditions et Délai d'accès

- Remplir la fiche de renseignements stagiaire envoyé par mail
- Satisfaire au prérequis

– Positionnement : Passer un test pour vérifier le niveau de lecture, de compréhension du français et le niveau de calcul.
– Contractualisation

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

Référent handicap :
Magali DOURY - 06 82 42 48 96 - magali.doury@d-cisif.fr

Délai : Entrer en formation sous 6 semaines maximum.
Nous contacter pour connaître les places disponibles dans la prochaine session

Contenu

PARTIE THEORIQUE – 1 Jour

Savoir réaliser les vérifications des échafaudages fixes ou roulants. Conformément à la notice fabricant
Vérification de mise ou remise en service
Vérification conformité journalière
Etat de conservation
Ancrages et amarrages
Les accessoires
Conclusion.

PARTIE PRATIQUE –

Savoir réaliser l'examen d'adéquation
Savoir repérer et isoler les pièces défectueuses accessoires échafaudage roulant ou fixe
Savoir réaliser les vérifications journalières ou de mise en service en conformément de la notice du fabricant
Connaître les méthodes de montage en sécurité
Accéder et circuler en sécurité
Signaler les situations dangereuses

PARTIE TESTS – 1 Jour

- Fiche de suivi de formation
- Test d'évaluation théorique par QCM
- Test pratique en continu
-

Encadrement pédagogique

Intervenants
Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)
Formateurs en possession des différentes formations AIPR
Formateurs en possession d'Attestation de concepteur de moins de 5 ans

Coordinateur pédagogique
Franck DROIT - 05 57 21 64 70 - contact@caces-bordeaux.fr

Assistance administrative
Vanina EYQUEM et Louis DROIT- 05 57 21 64 70 - contact@caces-bordeaux.fr

Méthode pédagogique

Pédagogie active basée sur l'interaction sur le contenu du cours entre le formateur et les stagiaires

Moyens pédagogiques

Cours et tests théoriques dispensés en salle de réunion.
Utilisation de tablettes pour répondre.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :
Remise de support de formation

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluations informatisées des connaissances théoriques par QCM de 25 questions

Reconnaissance

Attestation de formation

Obtenir un minimum de 20 sur 25 points : temps imparti 1H maximum

Validité : préconisé tous les 5 ans

Durée (heures)

14 heures

Tarif : 660 TTC euros par personne –
le tarif de cette formation varie selon le type de session (intra ou inter-entreprise) et le nombre de participants.
TVA Applicable 20%

Financements envisageables :
Entreprise, (OPCO, FAF) – Consulter votre service Ressources Humaines
France Travail – Consulter votre Conseiller Particulier.

Le **tarif définitif**, adapté à vos besoins spécifiques et aux modalités de votre projet, sera précisé dans le devis correspondant à la présente action de formation.
Nous vous invitons à nous contacter pour définir ensemble votre projet et ses modalités de financement.au 05.57.21.64.70 ou à contact@caces-bordeaux.fr

Dates et horaires / Lieu

Date : nous consulter

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Lieu : Cubzac-Les- Ponts ou sur site entreprise cliente

Modalités de suivi

Suivi de l'assiduité
Feuilles d'émargement

Suivi pendant la formation
Suivi individualisé

Suivi après la formation
Un questionnaire est adressé au stagiaire de la formation pour évaluer le bénéfice de la formation sur l'objectif professionnel visé.

Date de mise à jour : 16/10/2026